

tenue sous la présidence de Monsieur Emmanuelli, assisté(e)
de Monsieur Loustalot-Jaubert et Madame Sorin, Conseillers
En présence de Monsieur Ringeval, Rapporteur public
Madame Foutier, Greffière

10 heures 45

01)	DOSSIER N° 2103313	RAPPORTEURE: Madame Géraldine Sorin
Titre de l'affaire	Annulation arrêté du préfet des Alpes-Maritimes en date du 22/12/2020 prononçant la carence de la commune [REDACTED] en application de l'article L.302-9-1 du code de la construction et de l'habitation	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	SCP LYON-CAEN, THIRIEZ
Défendeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
02)	DOSSIER N° 2102212	RAPPORTEURE: Madame Géraldine Sorin
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté préfectoral n°2021-249 du 24/2/2021 en tant qu'il procède de celui n°2020-928 du 22/12/2020 et dégrever la commune de [REDACTED] d'avoir à payer le montant du prélèvement de 123 218,64 € et le montant de la majoration de 246 437,28 € au titre de la carence en logements sociaux représentant moins de 25 % des résidences principales au titre de l'année 2020	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	Maître LACROUTS Jérôme
Défendeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
03)	DOSSIER N° 2101037	RAPPORTEURE: Madame Géraldine Sorin
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté n°2020-939 du 22/12/2020 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code de la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2017-2019 pour la commune de [REDACTED] et fixant le taux de majoration appliqué par logement manquant à compter du 1er janvier 2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI
Défendeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET

10 heures 45

04) DOSSIER N° 2102264 RAPPORTEURE: Madame Géraldine Sorin

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté du 24 février 2021 du préfet des Alpes-Maritimes prononçant la carence définit par l'article L.302-7 et suivant du code de la construction et de l'habitation à la commune de [REDACTED]

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI
Défendeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET

05) DOSSIER N° 2103830 RAPPORTEURE: Madame Géraldine Sorin

Titre de l'affaire IR 2015 et 2016 - Juan les Pins

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame [REDACTED]	SCP POMMIER-COHEN & ASSOCIES
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES-MARITIMES	

06) DOSSIER N° 2102394 RAPPORTEURE: Madame Géraldine Sorin

Titre de l'affaire Annulation recouvrement IS CRL RAS

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	[REDACTED]	Maître CIAUDO Pierre-Jean
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES-MARITIMES	

10 heures 45

07) DOSSIER N° 2104802 RAPPORTEURE: Madame Géraldine Sorin

Titre de l'affaire IR 2008 - Antibes

Nom des parties

Demandeur Monsieur [REDACTED]

Défendeur DGFIP - DIRECTION DU CONTROLE FISCAL SUD-EST
OUTRE-MER

Représentants des parties

Maître GUEUNIER Charles (Cour)

08) DOSSIER N° 2103273 RAPPORTEURE: Madame Géraldine Sorin

Titre de l'affaire IR 2016 - Cannes

Nom des parties

Demandeur Madame [REDACTED]

Défendeur DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES
ALPES-MARITIMES

Représentants des parties

Madame BAESA Christel Vanessa

09) DOSSIER N° 2105892 RAPPORTEUR: Monsieur Paco Loustalot-Jaubert

Titre de l'affaire IS, CVAE et TVA 2014 et 2015 - Mouans Sartoux

Nom des parties

Demandeur [REDACTED]

Défendeur DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES
ALPES-MARITIMES

Représentants des parties

VARRAUD - SANTELLI-ESTRANY - BROM (Cour)

